SAINT-MAY - Du Buègue au Caire

Saint-May

La montagne de Buègue (Vincent Aubert - PNR Baronnies Provençales)

Une randonnée pour bons marcheurs, à la rencontre des traces de la vie rurale et pastorale de la Montagne de Buègue.

Cet itinéraire propose de faire le tour de la montagne de Buègue en débutant depuis le plateau de Saint-Laurent et en passant par la vallée suspendue de Léoux. Cette randonnée permet de découvrir, entre cols et vallons, plusieurs points de vue sur les paysages environnants et associés à des traits spécifiques de l'agriculture de montagne sèche.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 5 h

Longueur : 15.2 km

Dénivelé positif : 745 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Elevage et pastoralisme, Faune

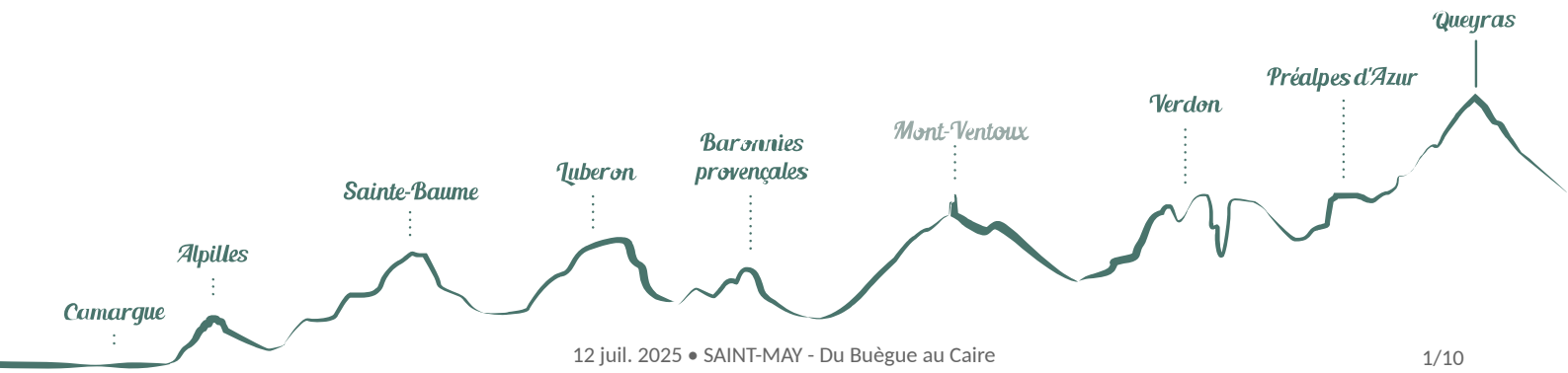

Itinéraire

Départ : Croix de Bodon, Saint-May
Arrivée : Saint-May

1- Depuis l’Abbaye de Bodon (alt. 695 m), suivre la route goudronnée en direction du Rocher du Caire. Au Parking des visiteurs, continuer la piste sur 1,2 km afin d’atteindre la croix du Rocher du Caire.
2- Prendre le sentier à gauche qui remonte le long des crêtes. Après avoir passé le point culminant, redescendre jusqu’à Champ du col (alt. 956 m). *Une variante plus courte est possible en suivant la piste à gauche vers l'Abbaye de Bodon (alt. 695 m)*.
3- Au col de Saint-May (975 m) prendre le 1er sentier à droite descendant en ubac direction "Rémuzat" par la "Ravine du Col". (Attention peu après le départ, passage déversant et pentu sur le flanc d'une marne !) Suivre le sentier le long du ruisseau jusqu'à déboucher sur un chemin que l'on suit à gauche.
4- Traverser le petit ruisseau pour remonter fortement sur un chemin que l'on quitte dans le premier virage pour prendre un sentier à droite qui passe devant les ruines d'une vieille ferme avec un tilleul planté devant. Continuer le sentier, passer devant une autre ruine à l'approche du Col de Pensier (1002 m), que l'on rejoint un peu plus loin.
5- Descendre la large piste pour arriver dans la vallée du Léoux et atteindre la route après une ferme.
6- Au pont, ne pas franchir le ruisseau, bifurquer à gauche en longeant le cours d'eau.
7- Dans le virage qui mène à une ferme, s'orienter à droite et suivre la piste qui s'élève peu à peu au-dessus du ruisseau jusqu'à le perdre et rejoindre une maison au lieu-dit "Bergerie de la Botte". Rester derrière la maison, continuer la piste qui oblique à gauche, changer de versant et rejoindre l'épaule de la montagne en face.
8- En arrivant sur la crête, quitter le chemin pour un sentier descendant à gauche sur le flanc sud. Le sentier rejoint la petite route qui relie Saint-May au Plateau Saint-Laurent. La remonter par la gauche et rejoindre le point de départ.

Sur votre chemin...

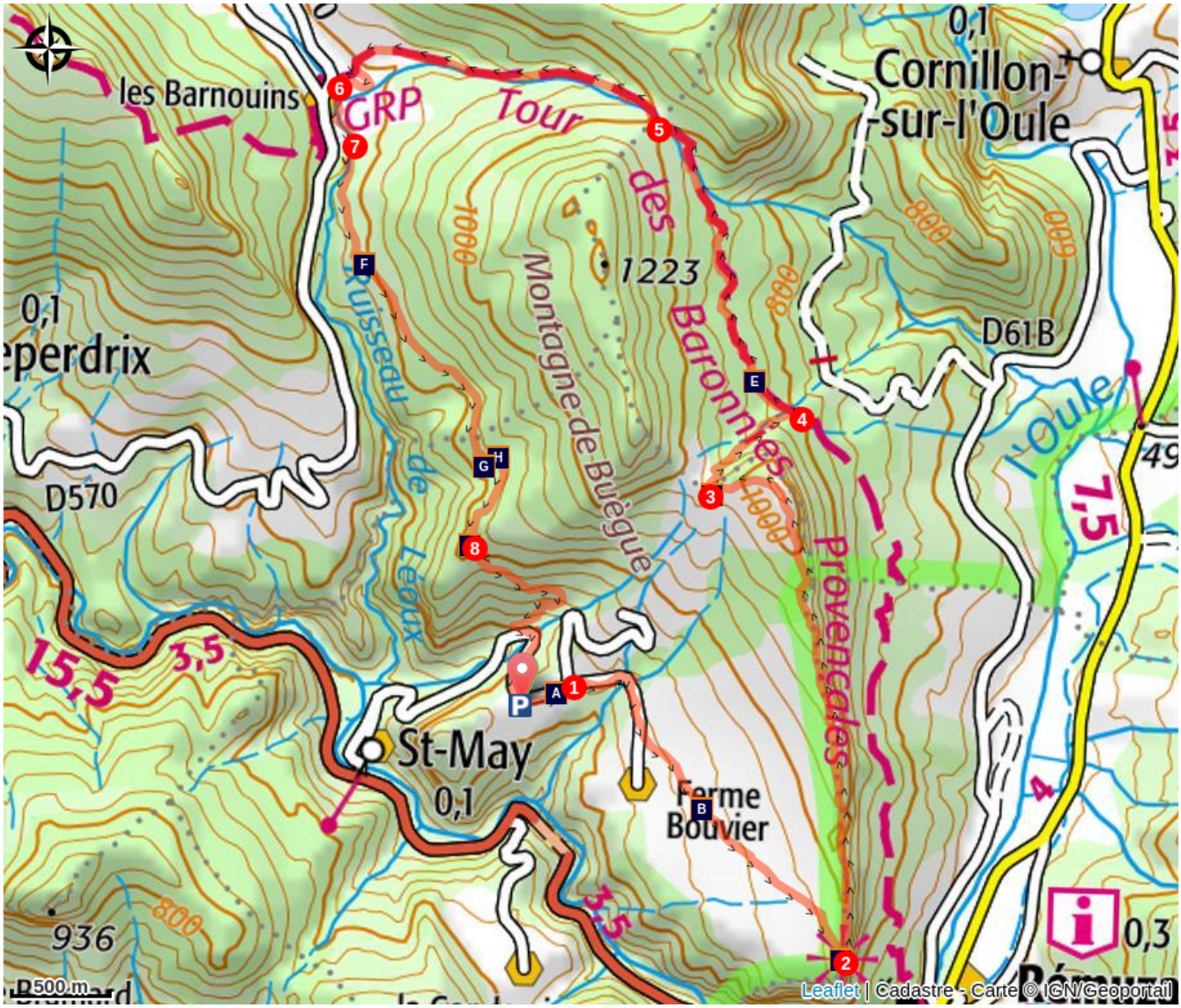

- La Chapelle Saint-Laurent (A)
- Le Vautour fauve : histoire d'un retour (C)
- La ferme de la petite Chaume (E)
- L'ancienne bergerie de la Botte (G)
- Vautours et brebis : un vrai tandem (I)
- Le plateau Saint-Laurent, lieu de pâture (B)
- Une seule parcelle, deux orientations (D)
- Fauve ou moine, quelles différences (F)
- Les chênes têtards (H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

- RESPECTER LA TRANQUILLITE du lieu où on se promène, éviter de crier et ne pas utiliser d'instruments ou d'appareils sonores (radio, etc.), par respect pour les autres usagers mais aussi pour la quiétude de la faune, notamment en périodes de reproduction et d'hivernage où les animaux sont beaucoup plus vulnérables.
- Éviter de cueillir les plantes sauvages : certaines d'entre elles sont protégées.
- ATTENTION ZONE PASTORALE en chemin : en présence de chiens de protection venus à sa rencontre, ne pas les caresser ni les menacer. S'arrêter, puis attendre patiemment la fin du "contrôle" avant de reprendre calmement son chemin en contournant le plus possible le troupeau. De préférence, ne pas emmener son chien et, sinon, bien le tenir en laisse. Penser à bien refermer les barrières derrière soi.
- Éviter de randonner dans le lit des cours d'eau. Le piétinement est susceptible de déranger les espèces et la vie aquatique (poissons, libellules, crustacés). Marcher de préférence sur les berges de la rivière.
- Une partie de l'itinéraire est fortement exposée au soleil, prendre l'équipement nécessaire (eau, casquette, crème solaire, ...) pour les chaudes journées d'été. Privilégier un départ tôt le matin pour éviter les heures chaudes de la journée.
- RISQUE INCENDIE. Le feu est l'ennemi de la forêt... et du randonneur ! Ne pas fumer en forêt et ne pas allumer de feu, d'autant que quelle que soit la saison, c'est interdit ! Et en période estivale, avant de partir en balade, se renseigner sur les conditions et réglementations d'accès aux massifs forestiers.

Profil altimétrique

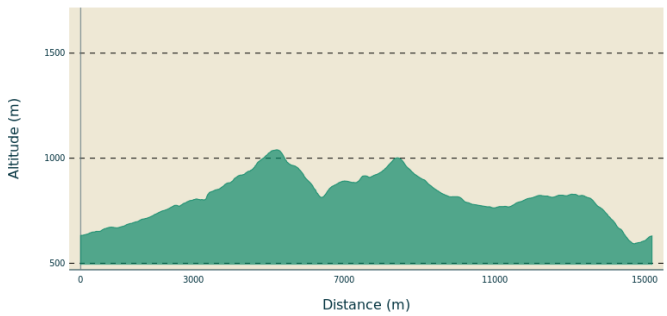

Altitude min 593 m
Altitude max 1040 m

Accès routier

A 26 km à l'est de Nyons par la RD94 (route de Gap). Dans les Gorges de l'Eygues quitter la D94 pour la D562 montant au village de Saint-May puis suivre la petite route indiquant "Vautours" sur 2 km.

Parking conseillé

Parking de la Croix de Bodon, situé au-dessus du village de Saint-May et accessible par la route du plateau de Saint-Laurent

Lieux de renseignements

Maison du Parc naturel régional des Baronnies provençales

575 Route de Nyons – La plaine du Pont, 26510 Sahune

smbp@baronnies-provencales.fr
Tel : +33 (0)4 75 26 79 05
http://www.baronnies-provencales.fr/

OT Baronnies en Drôme Provençale - Nyons
Place de la Libération, 26110 Nyons

info@baronnies-tourisme.com
Tel : +33 (0)4 75 26 10 35
http://www.baronnies-tourisme.com

Sur votre chemin...

La Chapelle Saint-Laurent (A)

La chapelle Saint-Laurent est un des vestiges de l'église du prieuré de Bodon. Issu d'une abbaye qui aurait été fondée au VIe s. par un saint moine, prénommé Mary ou May, ce prieuré contrôlait, au XIIe s. une quarantaine d'églises situées entre La Motte-Chalancon, Lemps et Sainte-Jalle, et fut rattaché ensuite à l'abbaye lyonnaise de l'Ile-Barbe. Cette petite chapelle était située dans l'abside sud de l'église dont il reste d'autres vestiges (propriété privée, accès interdit).

Crédit photo : PNR Baronnies Provençales

Le plateau Saint-Laurent, lieu de pâture (B)

Le plateau Saint-Laurent accueille encore chaque année un troupeau de brebis. Son originalité réside dans le fait que le troupeau vient passer une partie de l'hiver sur ce plateau d'altitude. Cela est rendu possible par la présence d'Aphyllante de Montpellier (*Aphyllanthes monspeliensis*), petite plante ressemblant à un "jonc", couverte de fleurs bleues au printemps. Cette plante assure une bonne ressource pour les brebis et supporte bien un pâturage automnal ou hivernal.

Crédit photo : Vincent Aubert - PNR Baronnies Provençales

Le Vautour fauve : histoire d'un retour (C)

Le massif des Baronnies provençales abrite la plus importante colonie de vautours de l'arc alpin. Avec 305 couples identifiés comme reproducteurs en 2023, le Vautour fauve (*Gyps fulvus*) est, de loin, l'espèce de vautours la plus abondante et la plus facilement observable sur le territoire. Cette colonie est issue de programmes de réintroduction menés par l'association Vautours en Baronnies. Le lâcher de 61 individus de 1996 à 2001 a permis de constituer un noyau de population qui est maintenant stable.

Crédit photo : C. Tessier - Vautours en Baronnies

Une seule parcelle, deux orientations (D)

Suivre la pente. Sur cette parcelle de lavande on observe comment les lavandiculteurs s'adaptent aux contraintes géographiques de leurs parcelles. La récolte de la lavande nécessitant le maniement d'outils sur le rang et de remorques fortement chargées, la plantation dans le sens de la pente est aujourd'hui la meilleure option pour exploiter ces secteurs en pente et éviter des situations dangereuses avec des outils risquant de se renverser.

Crédit photo : V. Aubert - PNR Baronnies Provençales

La ferme de la petite Chaume (E)

Ces ruines sont les derniers restes visibles de plusieurs fermes de ce versant de Buègue, progressivement abandonnées depuis la fin du XIXe s. Le bâtiment, en forme de L, encadre une courette délimitée par un mur au sud. Il rassemblait, au rez-de-chaussée, plusieurs espaces dévolus aux bêtes : bergerie pour les chèvres et les brebis, écurie pour les chevaux, « pourcieu » pour les cochons. A l'étage une partie était réservée à l'habitation alors que l'autre était consacrée à remiser les foins.

Crédit photo : PNR Baronnies Provençales

Fauve ou moine, quelles différences (F)

Le Vautour moine (*Aegypius monachus*) est l'une des 4 espèces de vautours fréquentant le secteur. Il se distingue du Vautour fauve (*Gyps fulvus*) par son plumage brun très sombre, une tonsure sur la tête (d'où son nom) et par son envergure de près de 3m ! C'est le plus grand rapace d'Europe. Contrairement à son cousin fauve qui niche en falaise et en colonie, lui, prefère construire son nid sur la cime applatie de grands pins. Environ 15 couples reproducteurs ont été recensés en 2023. Depuis 2010, il se reproduit dans les Alpes (Baronnies provençales et Verdon).

Crédit photo : Thierry VEZON

L'ancienne bergerie de la Botte (G)

L'ancienne bergerie de la Botte est un des marqueurs de paysages les plus visibles de l'activité pastorale qui régnait sur la montagne de Buègue jusque dans l'après-guerre. Aujourd'hui réhabilité en habitation, le bâtiment était construit avec la pente : le décalage de niveau lui conférant la classique disposition d'un rez-de-chaussée destiné aux bêtes et d'un étage dévolu au foin. D'autre part, la bergerie avait été positionnée sur un versant adret (ensoleillé) et à proximité d'un ruisseau.

Crédit photo : PNR Baronnies Provençales

Les chênes têtards (H)

Au-dessus du chemin en direction de la crête de Buègue, un bois de vieux chênes, aux troncs biscornus, était utilisé pour nourrir les troupeaux. On y coupait régulièrement de jeunes rameaux pour donner à manger aux bêtes la feuille des arbres. A chaque coupe et chaque repousse de ces branches, les cicatrices du bois forment des boules que l'écorce recouvre peu à peu. On appelle ces arbres des « chênes têtards » (avec une tête) du fait de leur forme bien spécifique.

Crédit photo : PNR Baronnies Provençales

Vautours et brebis : un vrai tandem (I)

Le retour des Vautours fauves (*Gyps fulvus*) a été favorisé par la présence encore forte de troupeaux sur le territoire. Les vautours se nourrissent notamment d'animaux sauvages morts dans la nature mais seulement s'ils sont bien visibles. Les troupeaux, en permettant de conserver des prairies naturelles ouvertes, favorisent ainsi les zones de prospection des vautours. De plus lorsqu'une de ses bêtes meurt, l'éleveur peut la déposer sur une placette d'équarissage : les vautours en assurent le nettoyage complet, naturel et gratuit !

Crédit photo : C. Tessier - Vautours en Baronnies

- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur http://sentinelles.sportsdenature.fr (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on http://sentinelles.sportsdenature.fr
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

Avec le soutien de